

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (7441)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (7441)	Jury par défaut	Tous les candidats	52	498	54

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scientifiques :	Notes relatives aux matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur...) obtenues au lycée (en terminale et première) et ou éventuellement lors d'études supérieures	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	L'aptitude à communiquer	L'aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français) sera également appréciée grâce à la fiche avenir et aux notes obtenues aux épreuves anticipées de français.	Important
Savoir-être	Implication dans le travail	L'assiduité, l'implication dans le travail et le sérieux seront également pris en compte grâce à l'appréciation de l'équipe pédagogique du lycée.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la spécialité	La motivation et la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Autres expériences	L'engagement dans le milieu associatif ou des responsabilités dans le milieu scolaire et extra-scolaire	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les évaluations obtenues au lycée en classes de Première et Terminale avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant sera demandé (notes obtenues en mathématiques et physique-chimie notamment).

Le cas échéant, les notes obtenues lors d'études supérieures avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant sera demandé (notes obtenues en mathématiques et physique-chimie notamment).

L'aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français et en anglais)

Les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat,

Les appréciations de l'équipe pédagogique,

La connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité,

La motivation pour la spécialité.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux a constaté dans l'ensemble une bonne adéquation du parcours des candidats avec la formation envisagée (baccalauréat général et technologique à dominante scientifique majoritairement). Les résultats dans les matières scientifiques sont primordiaux dans le processus d'examen des candidatures.

Les dossiers de candidatures n'ayant pas reçu de proposition favorable ont été écartés car : l'intégration semblait difficile (par exemple manque de prérequis pour les bacheliers à dominante littéraire, STSS, STAV ou STMG) ou que le niveau dans le domaine scientifique et technologique et/ou le comportement était en inadéquation avec les attendus de la formation.

Signature :

Cécile MACHUT,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Béthune